

Fiche n°4 – Démarches à effectuer impérativement auprès de l'INSPE d'Aquitaine

Les professeurs et CPE stagiaires bénéficieront durant leur année de stage d'une formation personnalisée, définie en fonction de leur parcours antérieur (expérience professionnelle, diplômes, ...).

Il est rappelé que le suivi de la formation à l'INSPE est obligatoire et fait partie intégrale du service dû par le fonctionnaire stagiaire. Tout défaut de suivi de cette formation entrainera la non-titularisation ainsi que des retenues sur salaires.

Fonctionnaires stagiaires en formation à l'INSPE (se référer au tableau mis en ligne sur le site de l'INSPE) :

Afin de permettre la mise en place dès la rentrée 2020 de leur formation, ils devront impérativement s'inscrire via un **dossier papier à télécharger en ligne sur le site de l'INSPE et à déposer impérativement le 26 ou le 27 août 2020** à l'INSPE d'Aquitaine, **lors des journées d'accueil des fonctionnaires stagiaires qui auront lieu soit :**

- sur le site de Mérignac pour les fonctionnaires stagiaires affectés en Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne
- sur le site de Pau pour les fonctionnaires stagiaires affectés dans les Landes ou les Pyrénées Atlantiques

Les informations nécessaires à cette inscription ainsi que le guide de rentrée des fonctionnaires stagiaires seront disponibles sur le site internet de l'INSPE de l'académie de Bordeaux dans le courant du mois de juillet 2020 : <https://www.inspe-bordeaux.fr/>

Fonctionnaires stagiaires en formation à l'Université Bordeaux Montaigne ou à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (se référer au tableau mis en ligne sur le site de l'INSPE) :

Afin de permettre la mise en place dès la rentrée 2020 de leur formation, ils devront impérativement s'inscrire en suivant la procédure indiquée par leur Université d'accueil :

UPPA : <https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/arts-lettres-langues-ALL/master-14/master-metiers-de-l-enseignement-de-l-education-et-de-la-formation-second-degre-meef-IGWEXZGX.html?search-keywords=m%C3%A9tiers+enseignement>

UBM : <https://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarité/s-inscrire/etape-2-l-inscription-administrative.html>

PsyEN stagiaires en formation à l'Université Bordeaux (se référer au tableau mis en ligne sur le site de l'INSPE) :

Lors de la journée d'accueil du 7 septembre 2020 à l'université (sous réserve de modification), un dossier d'inscription sera remis aux stagiaires. Ce dossier devra être complété et renvoyé par courrier à l'adresse qui sera communiquée lors de cette journée.